

- de la forteresse San Juan et de son site historique, à Porto Rico;
- du fort Agra et du Taj Mahal, aux Indes;
- de la ville de Cuzco et du sanctuaire de Machu Picchu, au Pérou;
- du centre Angra do Heroismo, aux Açores;
- du monastère Hieronymites et de la tour de Belem, au Portugal;
- de la réserve naturelle de la vallée de Mai, aux Seychelles;

— du couvent des bénédictines de Saint-Jean des Sœurs, à Munster et de la vieille ville de Berne, en Suisse.

Citons quelques lieux privilégiés reconnus par Patrimoine mondial : les pyramides de Gizeh en Égypte, la cathédrale de Chartres, en France, la cité ancienne de Damas en Syrie, les îles Galapagos en Équateur, et le parc national de Yellowstone aux États-Unis.

### Visite du ministre des Relations extérieures au Ghana et au Cameroun

M. Jean-Luc Pepin, ministre des Relations extérieures, a effectué un voyage de six jours au Ghana et au Cameroun, du 25 février au 3 mars. Durant son séjour, M. Pepin a eu des entretiens avec les plus hautes autorités de ces pays afin de passer en revue l'ensemble des questions d'intérêt bilatéral et multilatéral.

Au Ghana, M. Pepin a inauguré, en présence du président Jerry Rawlings, les installations de forage en mer de la Société de développement de Pétro-Canada International. Celles-ci visent à aider le pays à développer ses ressources pétrolières.

La visite de M. Pepin au Cameroun a fourni l'occasion de signer plusieurs accords de coopération. Le ministre canadien et le ministre d'État camerounais chargé du plan et de l'aménagement du territoire, M. Youssoufa Daouda, ont signé, le 29 février, des ententes repré-

sentant une valeur globale de 77 millions de dollars. Celles-ci comportent, entre autres, une ligne de crédit multisectorielle de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) de 50 millions de dollars et une subvention de 4 millions de dollars affectée à des études réalisées dans le cadre de la ligne de crédit (prêt sans intérêt et subvention non remboursable). Viennent s'ajouter à ces ententes un prêt ACDI de 22,6 millions de dollars ainsi qu'une subvention de 4 millions de dollars concernant des travaux d'électrification rurale dans le centre et le sud du Cameroun. Ces accords répondent aux besoins de développement du Cameroun tels que définis dans son Ve Plan de développement.

Le ministre Pepin a aussi profité de sa visite officielle pour inaugurer les nouveaux bureaux de la chancellerie de l'ambassade du Canada dans la capitale

camerounaise. La cérémonie s'est déroulée en présence de membres du corps diplomatique, du ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de nombreuses personnalités. À cette occasion le ministre canadien a fait le bilan des relations entre le Canada et le Cameroun.

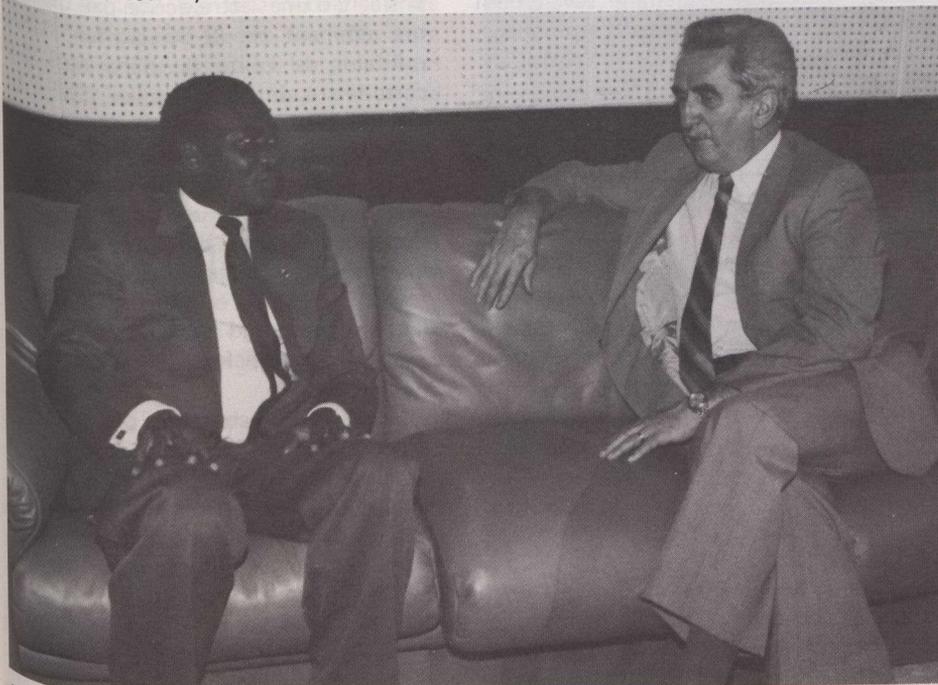
La visite du ministre Pepin a été marquée par la signature d'un important contrat commercial entre le gouvernement du Cameroun et la compagnie Janin Construction de Montréal. Ce contrat, d'une valeur de 18 millions de dollars, utilise des lignes de crédit de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Il prévoit la construction de cinq viaducs dans le cadre du réaligement du chemin de fer entre Douala et Yaoundé.

M. Pepin a aussi inauguré les terrains d'éducation physique du collège Jean Tabi à Yaoundé, qui ont été aménagés grâce à l'aide financière de l'ambassade du Canada, laquelle est venue s'ajouter à l'aide déjà fournie par le cardinal Léger et ses œuvres. Les terrains aménagés permettront de compléter la formation dispensée aux élèves et faciliteront le travail des professeurs ainsi que l'organisation des loisirs pour la jeunesse des environs.

Le Cameroun a été le premier pays d'Afrique francophone avec lequel le Canada a décidé, dès 1962, d'avoir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs. Depuis lors, les relations n'ont cessé de croître entre les deux pays. Le chef de l'État camerounais est venu au Canada en 1967, 1970 et en 1982.

Le programme de coopération du Canada au Cameroun est l'un des plus anciens d'Afrique et le plus important en Afrique francophone. D'abord fortement orientée vers les secteurs de l'enseignement (dans lequel les missionnaires canadiens ont développé la réputation de leur pays) et de la santé publique, la coopération canadienne s'est diversifiée pour inclure, entre autres, les secteurs portuaire, routier et ferroviaire, l'électrification rurale, l'assistance technique, le développement des ressources humaines, l'appui institutionnel et technique au secteur forestier et la coopération industrielle.

Les relations économiques entre le Canada et le Cameroun sont régies par l'accord de Coopération économique et technique signé en 1970 par les deux pays, et qui concerne essentiellement l'aide canadienne (publique) au développement du Cameroun, les investissements privés et les échanges commerciaux.



Le ministre d'État camerounais chargé du plan et de l'aménagement du territoire, M. Youssoufa Daouda (à gauche), s'entretient avec M. Jean-Luc Pepin.